



Communauté de Communes de la Baie du Cotentin  
Secteur Enfance - **Accueils de Loisirs- 3-12 ans**

**Annexe au Règlement Intérieur**

**Les périodes de fonctionnement et horaires :**

Les accueils de loisirs de la CCBDC accueillent les enfants de **3 ans à 12 ans**, sur dossier préalable inscription.

Ils sont ouverts à l'année, fermés durant les vacances de Noël, ainsi que la dernière semaine du mois d'août.

**Points de repères :**

**Accueil Collectif de Mineurs 3 à 12 ans à Carentan et à Sainte Mère Eglise**

Les mercredis scolaires et durant les vacances du calendrier scolaires : du lundi au vendredi  
(sauf jours fériés)

**A la journée ou demi-journée, avec ou sans repas (repas indissociable des accueils)**

<u>Accueil du Matin</u>	Entre <b>7h45</b> et <b>9h00</b>	
<u>Retour dans la famille</u>	<b>R.E.E.L</b> Entre <b>11h30</b> et <b>12h30</b>	<b>Espace Loisirs :</b> Entre <b>11h30</b> et <b>12h00</b>
<u>Temps de Restauration du Midi</u>	<b>R.E.E.L : sur place</b> De <b>11h30</b> à <b>13h30</b>	<b>Espace Loisirs : cantine du collège</b> Les mercredis : de <b>12h00</b> à <b>13h00</b> Les vacances scolaires : de <b>11h30</b> à <b>13h30</b>
<u>Accueil de l'Après-Midi</u>	Entre <b>13h30</b> et <b>14h00</b>	
<u>Départ des enfants</u>	Entre <b>17h00</b> et <b>18h30</b> (fermeture de l'Accueil de loisirs)	

Les programmes d'activités des Accueils de Loisirs sont disponibles environ quinze jours avant les périodes concernées, dans les structures, au service Enfance-Jeunesse (8 rue Sivard de Beaulieu, Carentan), sur le site de la CCBDC et sur les Facebook des Accueils de Loisirs.

Une distribution de plaquettes d'information **pour les mini-camps** est effectuée après l'hiver dans chaque école, et à chaque enfant. **Les inscriptions ont généralement lieu courant mars, après prise de rendez-vous au service et sur dossier d'inscription complet.**

Documents téléchargeables sur le site de la CCBDC : <http://www.ccbdc.fr>

### **Les règles de vie au sein des structures :**

- Les parents ou les responsables de l'enfant, ainsi que les enfants, sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées dans ce règlement.
- Les parents, ou le responsable légal de l'enfant sont tenus de se présenter à l'équipe d'animation, en déposant ou en venant chercher leur enfant, afin que ce dernier soit confié et accompagné dans de bonnes conditions. Son arrivée et son départ sont enregistrés.
- Un enfant ne peut quitter la structure d'accueil qu'avec les adultes habilités, inscrits sur la fiche de renseignements ou sur présentation par le responsable légal d'un document écrit.
- Les enfants doivent respecter le matériel, les bâtiments, l'environnement ; ne pas causer de dommage volontaire, ni porter atteinte à autrui.
- Les sanctions seront adaptées aux actes irrespectueux et resteront à valeur éducative de réparation pour l'enfant. Les parents en seront informés.
- Tout enfant inscrit à une activité extrascolaire devra respecter les horaires d'accueil et de départ du centre de loisirs.
- L'amplitude d'une journée d'accueil restant assez large, merci de rester vigilant au rythme de vie en collectivité de l'enfant.
- **Pour le bon fonctionnement des structures, les parents, ou le responsable légal sont tenus de respecter leurs réservations.**
- Il est conseillé de prévoir une tenue vestimentaire adéquate aux activités et à la météo.
- Le centre décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou de détériorations des objets personnels.
- La détention d'objets dangereux et/ou portant atteinte à la sécurité est interdite. Ils seront confisqués.
- L'accueil de loisirs est un espace non-fumeur.

### **Les coordonnées des Accueils de Loisirs :**

☎ : Julie LEVALLOIS, accueil de loisirs le « R.E.E.L » Carentan les Marais **06.70.70.91.48** ou **02.33.42.02.11** / [enfance.carentan@ccbdc.fr](mailto:enfance.carentan@ccbdc.fr)

☎ : Elsa GIBELIN, accueil de loisirs l'« Espace Loisirs » Sainte-Mère-Eglise **06.08.06.29.25** ou **02.33.21.10.38** / [enfance.sme@ccbdc.fr](mailto:enfance.sme@ccbdc.fr)

### **Les coordonnées administratives du service :**

**Accueil des familles - Inscriptions – Renseignements** : 8 rue Sivard de Beaulieu, Carentan Les Marais., à l'étage de la maison des jeunes : ☎ : **02.33.23.92.18** : [p.maunoury@ccbdc.fr](mailto:p.maunoury@ccbdc.fr)

☎ Antenne France Services Sainte-Mère-Eglise : 6 rue Eisenhower : **02.33.21.71.30**

**Facturation – Encaissements – Modalités de Paiement en ligne sur le Portail-Famille :**

Siège de la CCBDC -Service des finances : 2 le haut Dick : ☎ : **02.33.71.90.90** [finances@ccbdc.fr](mailto:finances@ccbdc.fr)